



PROJET PROCES VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire
16 novembre 2019

Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54 510 Tomblaine

Amphithéâtre Nelson PAILLOU

Début de l'Assemblée à 14h15

La Présidente, Madame Annie SPINNER, souhaite la bienvenue à tous et présente les excuses des personnalités suivantes :

- Monsieur Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional (représenté)
- Monsieur Jean-Paul OMEYER, Président de la commission sport du Conseil Régional Grand-Est,
- Monsieur Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du CROS Champagne-Ardenne,
- Monsieur James BLATEAU, Président de la Fédération Française de Gymnastique,
- Madame Anoutchka CHABEAU, Directrice Régionale de la DRJSCS Grand Est,

Après contrôle des mandats, 85 clubs sont présents sur 169 avec un total de 28477 voix sur 38 251, l'Assemblée Générale peut délibérer correctement.

La Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire et fait lecture de l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 3 novembre 2018

Le secrétaire présente successivement les Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 3 novembre 2019 puis procède à l'approbation de ces derniers.

Les Procès-Verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

2. Rapport moral de la Présidente, Madame Annie SPINNER

« Dans le rapport annuel que vous avez reçu je vous faisais part de certains points que j'aimerais développer un peu plus profondément :

Je ferai un retour sur tout le travail qu'engendre et implique la gestion de cette Région Grand Est de gymnastique qui n'est pas toujours visible de l'extérieur. D'abord tous les bénévoles techniciens qui officient dans les organisations des compétitions, des formations et autres animations programmées sur la saison, ainsi que tous les élus qui donnent eux aussi de leurs temps ; sans oublier nos employés.

Et maintenant j'arrive à vous les clubs qui gérez vos associations sur ce grand territoire avec des disparités de localisation dans des grandes et moyennes villes, dans les communes rurales, avec vos diversités et spécificités locales, vos habitudes que nous bousculons parfois et qui permet par votre implication que 38 000 licenciés puissent pratiquer toutes les disciplines de la gymnastique. Je tiens sincèrement à vous remercier : sans vous, sans les bénévoles nous n'existerions pas.

Notre société et le sport plus précisément, sont en pleine mutation : il nous faut donc constamment nous adapter et répondre aux changements.

Le comité régional se joint à la fédération à laquelle nous adhérons pour vous proposer depuis le début de cette Olympiade plusieurs nouveautés et de nouvelles disciplines :

- *Un nouveau format de compétition toujours en évolution et en visibilité*
- *Une nouvelle discipline : le Freestyle Gym,*
- *La Gym santé avec ses déclinaisons : Vita Gym, Juva Gym, Lombal Gym avec la mise en place des formations sur le Grand Est*
- *Le catalogue de formation de la fédération et le nôtre, celui du Grand Est*
- *Le développement durable qu'il faudra introduire de plus en plus dans nos manifestations et dans nos salles d'entraînements*
- *Les états généraux territoriaux auxquels vous avez participé à 59% dont vous avez eu les résultats de l'enquête ce matin et dont nous aurons les évolutions début janvier au colloque des structures déconcentrées.*
- *La mise en place sur cette saison de Qualiclub pour la valorisation du club par auto-évaluations et les labels*
- *La dématérialisation de l'assurance, le E paiement des engagements des compétitions, Score Gym et les résultats en temps réel qui seront testés sur notre territoire cette saison et mis en place pour la saison 2020/21*

Toutes ces nouveautés montrent le dynamisme de notre fédération et de notre comité régional. Consciente que parfois, certains d'entre vous doivent se sentir bien seuls dans leurs gymnases : sachez que l'ensemble des employés, les élus et moi-même sommes à votre disposition au quotidien. Je vous rappelle que vous pouvez et devez nous contacter en cas de questionnement, voire de difficulté.

Je continuerai par les changements voulus par l'état, l'Agence Nationale du Sport, le PSF ancien CNDS qui est géré par la fédération et qui n'a pas contenté tout le monde cette saison, par faute de temps d'information au niveau des clubs comme nous le faisons avec le CNDS dans les différents départements. Ce problème sera évoqué lors de la réunion de la commission territoriale le 23 de ce mois.

Changement d'OPCO avec l'AFDAS qui doit intégrer les spécificités du monde du sport.

Je terminerai par le fondamental : la gymnastique.

Pratiquée à toute âge aujourd'hui, nous pouvons proposer 9 disciplines compétitives dont 4 Olympiques et Evolugym avec 7 pratiques différentes.

Cette richesse de proposition, nous devons mieux la mettre en avant vis à vis du public et en faire une meilleure promotion dans les médias et les réseaux sociaux ce que nous ne faisons pas encore suffisamment.

Enfin nous serons aux jeux de Tokyo cet été 2020 avec l'équipe de France féminine, 3 gymnastes en GAM et des trampolinistes.

Je terminerai par cette phrase :

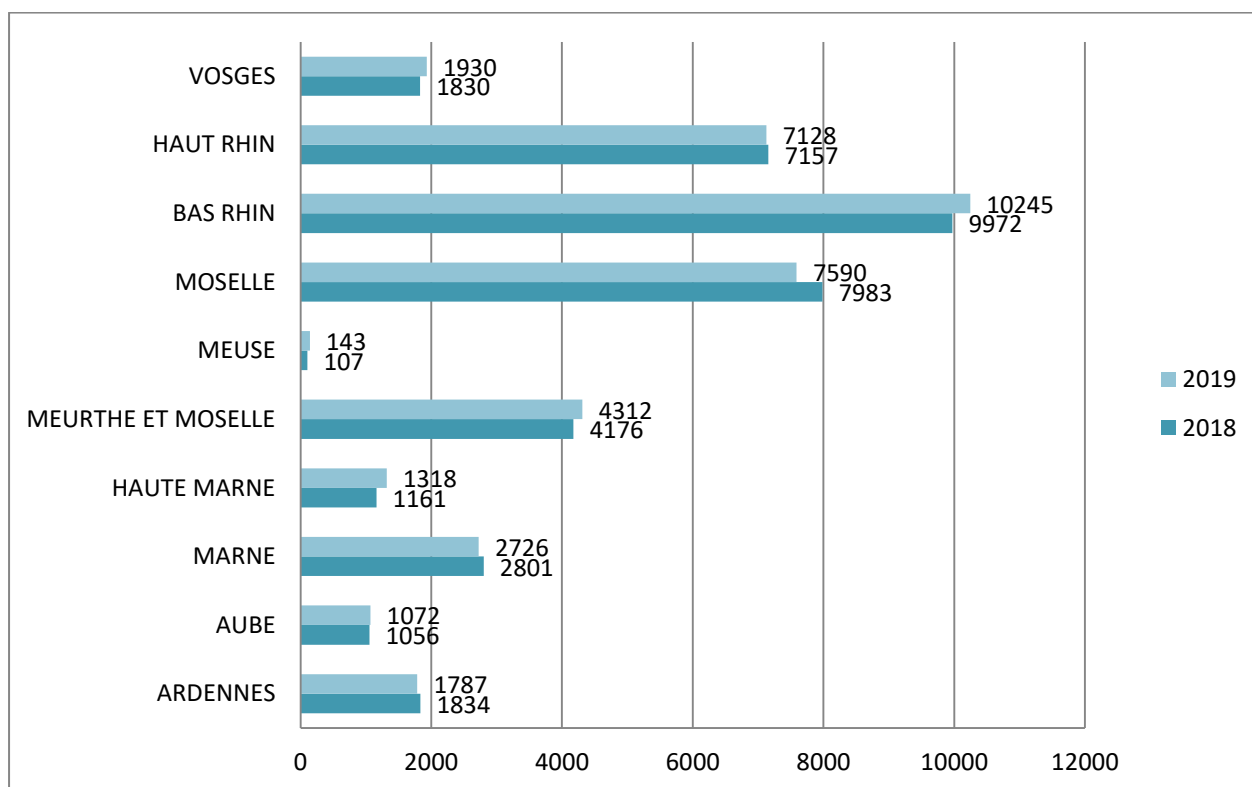
*Nous sommes tous différents, mais notre force est celle de notre passion la gymnastique qui nous fédère et nous rassemble !
Je vous souhaite une bonne saison !! »*

Pas de remarque de la part de l'Assemblée.

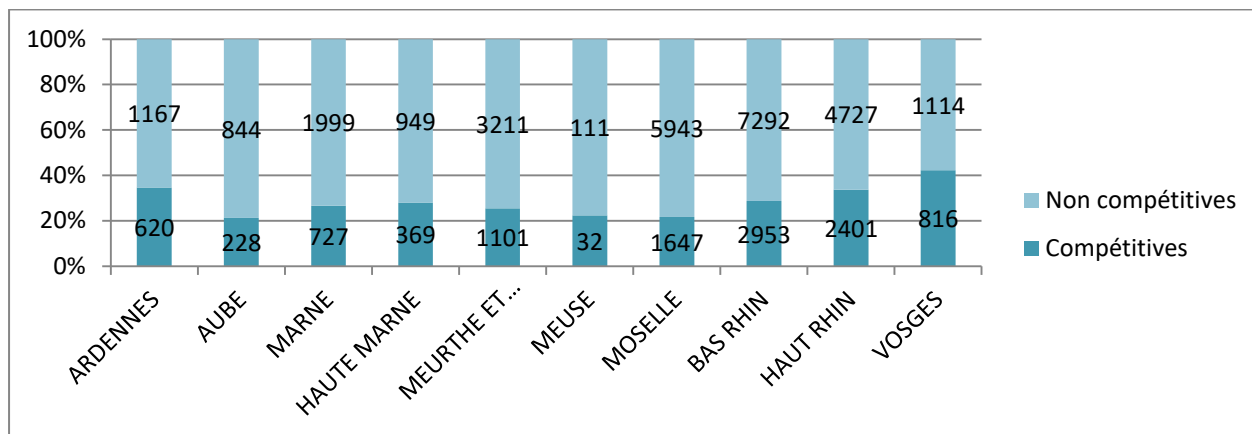
3. Rapport du Secrétaire, Monsieur Claude WADEL

*« Mesdames, Messieurs les Officiels,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les délégués des clubs,
Mesdames, Messieurs,*

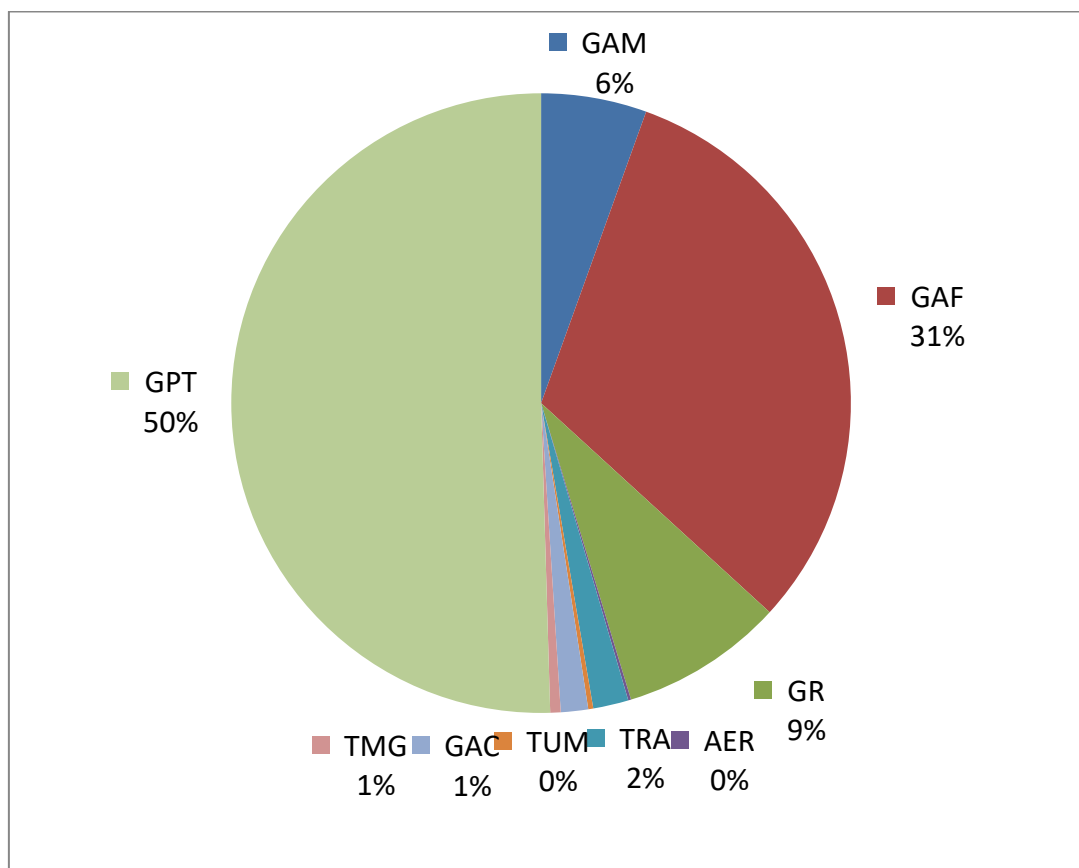
Au cours de l'année sportive 2018-2019, nous avons affilié 169 clubs et délivré 38251 licences soit en comparant aux chiffres de l'année sportive dernière, une diminution de 9 clubs (- 5.1%) et une augmentation de 174 licences (+ 0.46%).



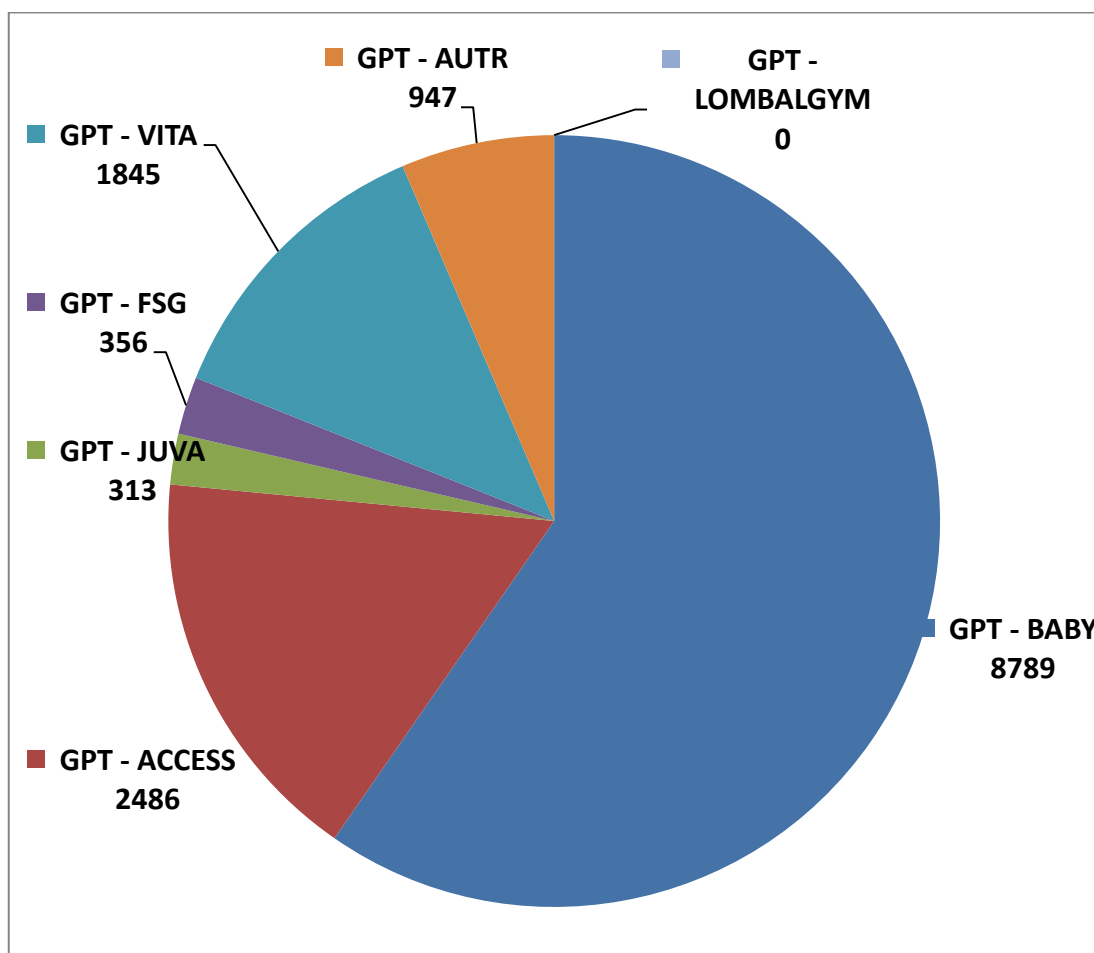
L'évolution par département se caractérise par une baisse significative de près de 400 licences en Moselle qui s'est compensée par une progression en Haute-Marne (+157), en Meurthe et Moselle et Meuse (+172), dans le Bas-Rhin (+273) et dans les Vosges (+ 100).



Sur l'ensemble des licences de la région, 10894 licences (28.5%) sont de type Compétitives et 27357 (71.5%) sont de type Non Compétitives. On peut remarquer que les départements des Vosges, des Ardennes et du Haut-Rhin ont proportionnellement plus de licences compétitives.



La répartition des licenciés par discipline montre que la moitié d'entre eux pratiquent une discipline de compétition avec dans l'ordre la GAF (11966), la GR(3259), la GAM(2107), le TRA(706), la GAC(544), le TMG(208), le TUM(100) et l'AER(56). L'ensemble des licenciés restants (19305) sont rassemblés dans la Gymnastique Pour Tous qui regroupe les disciplines non compétitives. Ainsi si on rapproche ce nombre à celui des licences non compétitives on peut estimer que près de 7000 licenciés pratiquent une discipline compétitive sans faire de compétition.



Je vous laisse découvrir la répartition parmi les différentes pratiques et vous fait observer que seulement 14736 licenciés sont ici répartis sur un total de 19305 et donc près de 4600 d'entre eux n'ont pas de pratique précise.

Pour nous il est nécessaire que **tous les licenciés Gym Pour Tous** soient rattachés à une pratique afin de pouvoir établir des statistiques au plus proche de la réalité et donc fiables pour évaluer avec précision nos différentes actions, je compte sur vous pour bien mettre à jour ces critères dans l'application FFGYM Licence et vous en remercie d'avance.

Faisons maintenant le point sur les Affiliation :

- **Radiations :**

Sont radiés les clubs mis en sommeil l'an dernier et qui n'ont pas repris leur affiliation en 2019, il s'agit de

- L'Avant Garde de TROYES dans l'Aube
- Gymnastique Espérance de TOUL en Meurthe et Moselle
- Le club de STIRING WENDEL en Moselle
- Alsatia de HUNINGE dans le Haut Rhin
- La Société de Gymnastique de BOURTZWILLER dans le Haut-Rhin.

- **En Sommeil**

Sont mis en sommeil les clubs Affiliés en 2018 et qui ne se sont pas affiliés en 2019 :

- La Fraternelle d'ARCIS SUR AUBE dans l'Aube

- *L'AS Sport de TINQUEUX dans la Marne*
- *L'Amicale des Anciens Elèves de VILLERUPT en Meurthe et Moselle*
- *Lorraine Passion Gymnastique de BACCARAT en Meurthe et Moselle*
- *Nancy Gym Club de NANCY en Meurthe et Moselle*
- *L'Union Sportive Illange Gymnastique Rythmique et Sportive en Moselle*
- *L'Association Sportive CREHANGE FAULQUEMONT en Moselle*
- *L'A.F.C.S. de MARLY en Moselle*
- *Loisirs Jeunesse de ROHRBACH en Moselle*
- *Gym Club de NEUDORF qui a fusionné avec La Concordia dans le Bas-Rhin*
- *L'Association Le Montgolfier de HEILIGENHEIM dans le Bas-Rhin*
- *Grandir Ensemble de LOHR dans le Bas-Rhin*

- **Moisson**
Sont accueillis comme nouveaux clubs en 2019:
 - *Gymnastique Rythmique Club Aube Events de TROYES dans l'Aube*
 - *La Champigneulle de CHAMPIGNEULLES en Meurthe et Moselle*
 - *L'ASPTT NANCY de NANCY en Meurthe et Moselle*
 - *Rythm and Gym de LACHAMBRE en Moselle*
 - *MJC Le Vivarium de VILLE dans le Bas-Rhin*

En espérant ne pas avoir été trop long, je vous remercie de votre attention. »

Pas de remarque de la part de l'Assemblée.

3. Rapport financier du Trésorier, Monsieur Jean-Marc CHEVALIER

Le trésorier présente le compte de résultat (Annexe 1) et le Bilan (Annexe 2)

I.- LE COMPTE DE RESULTAT

L'exercice 2018/2019 constitue le second exercice de notre courte existence. La principale leçon que nous devons tirer de ce premier exercice qui doit être considérée comme référentiel est une vision emprunte de prudence. Prudence quant aux politiques que nous voudrions mettre en place et pour lesquelles nous devons trouver les capacités financières afin de les assumer. Ce réel premier exercice nous engage à la sobriété dans nos décisions à venir.

1.- LE RESULTAT D'EXPLOITATION

*Le produit d'exploitation de **1 970 K€** se décompose comme suit :*

- *1 516 K€ de produits liés aux licences (licences fédérales, régionales, départementales, assurance et SACEM).*
- *251 K€ d'autres prestations (droit d'engagement, participation aux couts des stages et des formations).*
- *195 K€ de subventions et d'aides versées par l'Etat, la Région Grand Est et la Fédération.*
- *7 K€ de produits divers (remboursement de frais de formations, etc...).*

*Les charges d'exploitation quant à elles représentent **2 047 K€** et se ventilent de la façon suivante :*

- 1 095 K€ de charges liées aux licences.
- 422 K€ de frais liés à notre activité et de frais généraux.
- 356 K€ de masse salariale.
- 15 K€ d'amortissement et de provisions.
- 159 K€ de SACEM (droits d'auteurs) et principalement de soutien à la filière haut niveau toutes disciplines confondues.

Ainsi le résultat que j'appelle « résultat technique » c'est-à-dire celui directement lié à l'exploitation de notre comité sur cet exercice est de -77 K€.

2.- LE RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier peu significatif (904€) n'appelle aucun commentaire.

3.- LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel d'un montant de – 14 K€ concerne principalement, cette année encore, des opérations relatives à l'opération de fusion de nos anciens comités. Il se décompose ainsi :

- *D'une part, en produits exceptionnels pour un montant de 17 K€ qui se ventile de la façon suivante :*
 - *14 K€ de produits exceptionnels sur les opérations de gestion.*
 - *3 K€ de quote-part sur subvention d'investissement.*
- *D'autre part, en charges exceptionnelles pour un montant de 31 K€, soit :*
 - *7 K€ concernant un reliquat de versement concernant le G.E fédéral et une réaffectation de subvention.*
 - *24 K€ de charges sur l'exercice antérieur (2018/2019) inconnues ou non déterminées au moment de la fusion. On constate, au final, que l'impact financier très légèrement positif de la fusion peut être considéré comme neutre sur la vie de notre nouvelle structure.*

En conclusion, notre résultat d'exploitation de -77 K€ (contre -5 K€ l'an passé) traduit une difficulté à trouver un équilibre pour notre nouvelle structure.

*Au final, nous enregistrons **un résultat déficitaire** (important) **de 91 K€** qui représente un peu moins de 5% du chiffre d'affaire net de l'association (1 763 K€).*

D'ores et déjà des leviers vont devoir être mis en place afin d'agir dans un premier temps sur les dépenses, mais aussi trouver de nouvelles formes de recettes pour augmenter notre capacité financière.

II.- LE BILAN

*Au bilan le résultat de l'exercice impacte sérieusement les fonds associatifs qui s'élèvent désormais à **186 K€** (279 K€ sur l'exercice 2018/2019).*

*Le fonds de roulement qui s'élève à la somme de **179 K€** représente environ 1 mois de fonctionnement courant.*

Pas de remarque de la part de l'Assemblée.

4. Rapport du Commissaire aux comptes, Madame Aline MILLE

Madame MILLE représentant le cabinet FCN présente son rapport :

COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST

13, rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

Aux membres,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe (page 9 et 10) au paragraphe « faits caractéristiques », qui analyse le résultat de l'exercice et mentionne notamment le plan d'économie portant sur les frais de fonctionnement décidé par le comité directeur.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 8 novembre 2019

FCN

Commissaire aux comptes



Aline MILLE
Associée

5. Présentation du budget 2019/2020

Le Trésorier présente ensuite le budget 2019/2020, (Annexe 3)

Pas de remarque de la part de l'Assemblée.

6. Vote des résolutions

Le secrétaire présente les résolutions et ouvre les votes :

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de son trésorier et les rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/08/2019, **approuve les comptes de cet exercice qui se solde par un déficit global de 90514,16 €.**

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au trésorier quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

La résolution et adoptée par 27305 voix Pour (100%) et 0 voix Contre.

2^{ème} résolution

L'assemblée générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un déficit de 90514,16 €, intégralement au compte "Report à Nouveau".

La résolution et adoptée par 26999 voix Pour (98.88%) et 306 voix Contre (1.12%).

3^{ème} résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2019-2020, tel qu'il a été présenté.

La résolution et adoptée par 24574 voix Pour (91.24%) et 2358 voix Contre (8.76%).

4^{ème} résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de fixer le prix de la cotisation régionale de la licence pour la saison 2020-2021 à :**

- **20 € pour les licences compétitives, juges, cadres et dirigeants**
- **7 € pour les licences non compétitives.**

La résolution et adoptée par 21267 voix Pour (80.82%) et 5046 voix Contre (19.18%).

5^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des Procès-Verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

La résolution et adoptée par 26909 voix Pour (99.67%) et 849 voix Contre (0.33%).

7. Rapports techniques

Monsieur Stéphane Konieczny, DTRG présente son rapport technique : (Annexe 4)

8. Rapports des Commissions régionales

a. Monsieur Serge Mathis, président de la commission Haut Niveau présente son rapport :

La commission Haut Niveau s'est réunie à plusieurs reprises, afin de pouvoir travailler sur les axes d'aides aux structures et aux gymnastes, pour la saison à venir. Des propositions ont été faites très tôt, pour éviter le retard pris lors de la saison précédente, et ont été présentées aux instances dirigeant la gymnastique du Grand Est.

Bilan de la saison 2018/2019

Une première réunion s'est tenue dans les locaux de l'antenne alsacienne, pour dégrossir le terrain, et préparer la saison 2018-2019. Ensuite, place à Skype, qui nous a permis, au mois de décembre, de présenter les aides finalisées pour la saison en cours, et pour préparer les propositions de la saison à venir.

Le 26 Janvier dernier, une réunion physique de la Commission s'est tenue à Tomblaine, où il s'est agi d'organiser et de structurer notre proposition : certaines aides devaient être conser-

vées, car très efficaces, d'autres pourraient être ajoutées, pour améliorer notre assistance à nos meilleurs représentants . Ce travail s'est poursuivi lors d'une réunion via Skype au mois de février.

La dernière session de travail acharné s'est tenue lors d'une compétition à Sarreguemines, début Avril ; cela a pu déboucher sur la formalisation du travail de la commission, avec des propositions chiffrées et claires, concernant les aides à apporter, ainsi que des propositions concernant une meilleure organisation de notre secteur. Un compte-rendu précis de cette réunion, ainsi qu'un document regroupant toutes les propositions ont été réalisés, afin de présenter notre travail au Comité Directeur.

Cela a ensuite été concrétisé lors de la présentation de nos travaux lors du Comité Directeur du 13 Avril dernier, ou les documents de synthèse ont été présentés à l'ensemble des membres, mais aucune décision n'a été prise, par manque d'information sur le budget global du Comité ; s'en est suivie une réunion de certains responsables à Tomblaine en Mai, puis une préparation du budget prévisionnel selon les critères proposés par le trésorier du Comité, avant une présentation à la réunion du Comité Directeur du 29 Juin 2019, où plusieurs propositions ont été évoquées, et où le budget et les orientations devaient être définies, afin d'être dans les temps pour rassurer les gymnastes et structures, et pouvoir annoncer au plus tôt les aides proposées. Mais cela n'a pas été le cas, et aucune décision définitive n'a été prise lors de ce week-end.

Malgré plusieurs rappels et tentatives de négociation avec les divers acteurs de notre Comité, rien n'a pu être défini avant la réunion de Bureau du 25 Octobre, où la décision a été prise de limiter le budget global du secteur (hors stages et participation des salariés du Comité régional aux actions) à la somme de 125 000 € au total. La répartition n'a pas été faite de suite, mais a ensuite été proposée au début du mois de Novembre, comme je vais vous le présenter rapidement tout à l'heure.

Le budget financier du Comité Régional Grand Est a été déficitaire la saison passée, je ne reviens pas sur ce fait indéniable ; mais la diminution substantielle du budget de notre secteur Haut Niveau a été un coup dur pour tous les membres de la Commission, qui ont eu peu de propositions à faire, ne sachant pas exactement dans quelle direction nous allions. Mais nous nous sommes déjà tourné vers la saison prochaine, afin de faire de nouvelles propositions, sachant que lors du week-end organisé par Gaël MEYER fin Aout, a également permis de prendre nombre d'idées intéressantes auprès des techniciens et des autres personnes gravitant dans notre Comité.

L'activité ne manque pas !

b. Commission régionale des pratiques non compétitives par Monsieur Joseph Hausser

Rappel des pratiques non compétitives qui sont regroupées dans l'UNIVERS EVOLUGYM.

Il existe actuellement quatre produits :

Baby gym : public 15 mois à 5 ans.

Access Gym : public concerné à partir de 6 ans.

Santé gym sénior (axe pris en compte par la commission santé).

Freestyle gym : public à partir de 6 ans.

... et des événements EVOLUGYM :

Eurogym

Golden Age Gym

Gymnaestrada

Les pratiques non compétitives sont un des outils structurants pour accompagner le développement de nos clubs.

Elles se développent sur le territoire à travers des rencontres de proximités (Access). Ces rencontres sont animées par les départements.

La commission a mis en place un observatoire pour évaluer les actions engagées, la bonne connaissance des outils fédéraux disponibles (mallettes) et la pertinence de mettre en place des accompagnements dans les territoires pour améliorer le maillage.

La commission s'est réunie trois fois au courant de la saison. Les échanges ont été riches et avec une ligne de conduite promouvoir les activités ou les événements de l'univers EVOLUGYM pour tous les licenciés non compétitifs de nos associations.

Les principaux points abordés :

Bilan de la saison

Questionnaire Access

Restitution de la réunion Univers Evolugym

Développement du Freestyle

Organiser le challenge 2018

Etre à l'écoute des commissions des territoires et Gym Santé qui partagent avec nous d'une manière transversale les mêmes objectifs. Nous devons être complémentaires.

Un constat :

Le challenge n'a pas mobilisé les clubs du territoire malgré les efforts déployés pour promouvoir cette animation et par les organisateurs qui ont accueillis cette animation. Même si les programmes étaient attractifs accessibles voir ludiques, ils n'ont pas séduit.

Plan d'action 2019/2020

Axe 1 : développer le Freestyle : 2 rencontres par interdépartement.

Axe 2 : un groupe de pilotage s'est mis au travail pour proposer un nouveau concept de rencontre, autour d'une série de défis à relever par équipe, accessibles à tous : le **Cap'Gym**.

Une nouvelle dynamique, des animations multidisciplinaires, un nouveau logo, qui vous a été soumis et que vous avez choisi, vous a été proposé.

Autour de cette nouvelle identité nous développons un moment de convivialité, d'échange et de partage à travers des évolutions ludiques.

Objectif :

Accompagner les clubs pour l'animation des rencontres de proximité.

Aller chercher de nouveaux publics pour intégrer nos clubs (nouvelles pratiques).

Porter une pratique aux pers. qui sont à l'extérieur de la cellule club.

Développement des lieux de pratique.

Ce sera prêt pour le premier semestre 2020.

Axe 3 : créer un espace dédié aux pratiques non compétitive sur le site de la région.

c. Commission régionale gym santé par Madame Evelyne Salaun

La commission s'est réunie 5 fois (2 en présentiel et 3 par voie électronique) et 3 réunions de commission de pilotage (avec les éducateurs en formation ou les référents départementaux) ont eu lieu en complément. Un membre de la commission a démissionné en cours de saison pour des raisons personnelles. Nous souhaitons remercier particulièrement les 2 salariées Justine BLAND et Morgane HANON pour le travail accompli tout au long de la saison.

En tenant compte du Contrat d'Objectif Territorial de la FFG, des orientations de la Région Grand Est, du Dispositif Prescirmouv de l'ARS, 3 grands axes ont orienté notre attention cette saison :

1. Développer une offre Gym Santé sur le territoire Grand Est
2. Promouvoir et communiquer sur la Gym Santé
3. Former les éducateurs sportifs

Bilan de la saison 2018/2019

Axe 1 :

- Mise en place dans 8 départements d'un référent responsable des projets Gym Santé et de leur promotion sur son territoire
- Labellisations de nouveaux clubs : 1 Label Baby Gym (AGR Reims 51) 1 Label Gym Santé Senior (Société de Gymnastique de Yutz 57) et 2 Labels Prescirmouv (La Chaumontaise 52 et Gym Concordia Schiltigheim 67)
- Recherche de partenaires qui peuvent aider aux financements de la pratique de nos licenciés ayant eu une prescription médicale d'activité physique et sportive (MAIF, HARMONIE).
- Collaboration et coopération avec les partenaires (FFG, ARS, CROS, RSSBE, ONAPS) aux actions Sport Santé (nombreuses réunions, 2 colloques).

Axe 2 :

- Information des dirigeants des activités GYM SANTE lors, d'une réunion fédérale à Paris, de 2 AG départementales (51, 68), de l'AG régionale et de stands tenus par les membres de la commission sur les compétitions à CHAUMONT, COLMAR, TROYES.
- Diffusion d'un annuaire des clubs labellisés pour nos partenaires ainsi que pour tous les clubs labellisés en y ajoutant des flyers, des affiches, des cartes de visites pour favoriser leur communication externe auprès du tout public et des professionnels de santé.
- Diffusion de flyers pour impulser les inscriptions des éducateurs sportifs aux formations spécifiques COACH GYM SANTE FFG.
- Amélioration du site internet et participation aux newsletters régionales par des articles, des informations sur les événements planifiés, des documents et des contacts au service de tous les clubs gymniques.

Axe 3 :

- Incitation des éducateurs sportifs aux formations initiales et continues d'animateurs Baby GYM et GYM Santé Senior FFG et aux formations N1-N2 du dispositif Prescirmouv réalisées par le CROS et les CDOS
- Recensement des nouveaux animateurs pour le futur diplôme Coach Gym Santé
- 5 animateurs diplômés en aout 2019 Coach Gym santé et 2 formateurs Coach Gym Santé suite à une formation expérimentale fédérale sur 2 ans.
- Participation de la référente GYM SANTE du GRAND EST à l'élaboration de la formation des coaches gym santé et la formation des formateurs coach gym santé (5 journées).

16

Plan d'action 2019/2020

L'année 2019-2020 sera dans la continuité de l'année 2018-2019. L'accent sera mis sur :

- . L'accompagnement des clubs avec les départements, pour mener à bien leur projet Gym Santé et ainsi augmenter le nombre de licenciés en adulte et senior.
- . La poursuite de la promotion des activités Gym Santé grâce à de nouveaux outils (clip vidéo) et une enquête de satisfaction de nos clubs pour parfaire les documents transmis aux clubs labellisés
- . Ouverture d'une formation initiale Coach Gym santé sur le Grand Est.

Je tiens à remercier vivement tous les membres de la commission et des commissions de pilotage qui ont œuvrés à la réalisation des actions de la saison 2018-2019.

Evelyne SALAUN

9. Remise des labels fédéraux

Mélanie CHERRIER, présidente de la commission régionale de labellisation procède à la remise des labels attribués au cours de l'année aux clubs suivants :

Club Certifié Qualité

- Metz Gym

Club Labellisé Baby Gym

- Metz Gym
- Gym Union Haguenau
- S.G. Oberhoffen
- Etoile Gymnique de Carignan

Club Labellisé Gym Sénior

- S.G. Yutz

10. Interventions des Personnalités

- **Monsieur Haas Becker, président du CROS Grand Est** encourage les membres du Comité à persévérer sur la voie mise en place au regard des résultats brillants des athlètes, du nombre croissant des licenciés, des dispositions nécessaires prises pour rétablir les finances et exprime sa confiance dans l'avenir. Il présente ensuite les évolutions dans l'organisation nationale du Sport et la mise en place des Conférences Régionales du Sport composées à 40% des collectivités, 25% de l'Etat, 25% du monde sportif et 10% des acteurs économiques. Face à ces constats, le Sport ne peut plus rester sur un financement unique national et il faudra rechercher des financements privés, c'est un nouveau chemin à explorer. Il souhaite une excellente année à la Gymnastique dans le Grand Est.

- **Monsieur Lemoine, conseiller régional** représentant Monsieur Omeyer vice-président chargé des Sports félicite tous les membres du Comité pour le travail réalisé depuis 2 ans pour la construction de ce nouveau comité et les nombreux gymnastes qui ont porté haut les couleurs de la région. Il rappelle ensuite l'engagement de la région Grand Est à hauteur de 188000 euros pour la Gymnastique par le soutien aux athlètes de Haut

Niveau, à l'organisation des manifestations, aux clubs Haut Niveau et au fonctionnement de la ligue et de ses structures. Il souligne ensuite l'existence du système de visioconférence de la région Grand Est qui peut permettre la tenue de réunions tout en diminuant les frais de déplacement. Il encourage le comité à continuer de valoriser les valeurs des clubs de la FFGym et souhaite une bonne saison 2019-2020 à tous.

- **Monsieur Baguelin, vice-président** de la FFgym nous fait part de son plaisir de représenter le président fédéral et souligne la dynamique et l'investissement du comité dans la mise en place du projet fédéral selon les 3 axes :

- Préparer les clubs aux enjeux de demain
- Elargir l'offre gymnique
- La dynamique des Jeux 2024

Il souligne les excellents résultats aux revues d'effectifs du DRA du Comité Grand Est dans les différentes disciplines. Il félicite et remercie tous les acteurs pour le travail effectué tout au long de l'année.

La présidente clos l'assemblée à 17h30 et annonce sa décision de ne pas se représenter à la présidence du comité pour la prochaine Olympiade. Elle invite les participants à participer au verre de l'amitié.

Le Secrétaire général,

A black ink signature, appearing to read 'Wadel', written in a cursive style on a light background.

Claude WADEL

La Présidente,

A blue ink signature, appearing to read 'Annie Spinner', written in a cursive style on a light background.

Annie SPINNER